

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTÉ BRETAGNE
CENTRE-VAL DE LOIRE
252^e SESSION EN RÉGION
CORSE GRAND EST HAUTS-
DE-FRANCE ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE NOUVELLE-AQUITAINE
01 - 19 JUIN 2026 PROVENCE-
ALPES-CÔTE D'AZUR GUADELOUPE
MARTINIQUE GUYANE LA
RÉUNION MAYOTTE AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ BRETAGNE
CENTRE-VAL DE LOIRE CORSE
GRAND EST HAUTS-DE-FRANCE
ÎLE-DE-FRANCE NORMANDIE
NOUVELLE-AQUITAINE OCCITANIE
PAYS DE LA LOIRE PROVENCE-
ALPES-CÔTE D'AZUR GUADELOUPE
MARTINIQUE GUYANE LA RÉUNION
MAYOTTE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SESSION EN RÉGION CORSE

3 semaines du lundi matin au vendredi après-midi

OUVERTURE

1^{er}
JUN

BASTIA

Semaine 1

1^{er}-5
JUN

BASTIA

Semaine 2

8-12
JUN

TOULON
(internat)

Semaine 3

15-19
JUN

AJACCIO

CLÔTURE : 19 JUN 2026 AJACCIO

PARTICIPATION AU COÛT DE LA SESSION

Secteur privé : 1 270 €

Secteur public : 845 € (y compris élus, agents publics, militaires, universitaires, relais d'opinion, journalistes)

Formation éligible au financement par le compte personnel de formation (CPF)

INSCRIPTION www.ihedn.fr

Rubrique "Se former" puis "Sessions en région" | contact : sr@ihedn.fr

CLÔTURE LE 26 AVRIL 2026

UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE LE "TRIPTYQUE PÉDAGOGIQUE"

- des conférences-débats assurées par des intervenants de haut niveau ;
- des visites de terrain à haute valeur ajoutée au regard des enjeux de défense et de sécurité ;
- des travaux en comité impliquant une réflexion collective sur une question d'actualité, en lien avec le contexte régional ;
- Le suivi de la session confère le titre d'auditeur.

PUBLIC CONCERNÉ

La session regroupe environ 50 auditeurs âgés de 30 à 55 ans, civils et militaires :

- personnalités civiles exerçant de hautes responsabilités dans les différents secteurs d'activité économique, sociale, scientifique, juridique, culturelle ainsi que dans le domaine de la presse écrite et audiovisuelle, des cultes, des associations et des syndicats ;
- élus locaux, nationaux, européens ;
- militaires : officiers supérieurs ;
- fonctionnaires et agents publics de catégorie A/A+, relevant des 3 fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) ;
- cadres dirigeants d'entreprises du secteur public.